Avantages économiques

- Améliorer la santé financière des entreprises en partageant les risques financiers
- Augmenter l'efficacité technico-économique
- Rationaliser les investissements improductifs
- Introduire des activités de diversification
- Produire au moindre coût possible
- Avoir un matériel plus performant et plus efficace
- Favoriser une plus grande utilisation du matériel d'où une grande rotation du matériel
- Permettre une meilleure possibilité de transfert de l'entreprise

Avantages humains

- Développement personnel et relationnel
- Communication, bon voisinage, échanges d'information, de méthodes, auto-formation
- **Développement des valeurs coopératives :**
  Accroît : Souci des autres, solidarité, partage et entraide
- **Développement de l'équilibre :**
  Favorise un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle

Les 5 principaux critères de réussite

- **Gestion du temps**
  Discipline, esprit coopératif, respect des contrats
- **Gestion du travail**
  Planification, organisation, respect de l'ordre de priorité, entraide
- **Gestion du matériel**
  Bien déterminer les besoins du groupe, matériel de capacité suffisante, entretien adéquat
- **Gestion du territoire**
  Topographie, distance minimale entre les utilisateurs, mode de transport pour éviter bris et temps mort
- **Gestion administrative**
  Implication du C.A. et des membres, rigueur adminisatrative et souplesse sur terrain pour éviter frictions et conflits

« La coopération est un apprentissage difficile qui doit se poursuivre et se renouveler quotidiennement »
- Danielle Demoustier

« La CUMA, une formule de partage porteuse d'avenir pour vous et votre relève en autant qu'on lui accorde le temps et les efforts nécessaires. »
- Camille Morneau

Contact :
Urgel Carrière : 450-288-1862
Sonia Lefebvre : 450-452-2597
www.cumahautstlaurent.weebly.com

CUMA
du Haut-Saint-Laurent

Coopérative d'utilisation de machinerie agricole

Un levier économique efficace

Maximiser la portée des investissements en matériel agricole

- Assurer la croissance de votre entreprise réduisant les risques financiers
- Réduire vos coûts de production en partageant le matériel agricole
- Réduire la surcapitalisation en machinerie ciblant des investissements plus productifs
- Moderniser l'agriculture

BEAUHARNOIS-SALABERRY Centre local de développement
VAUDREUIL-SOULANGES CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT
CLD DU HAUT-SAINT-LAURENT
Centre des Moissons
Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec Montérégie-Ouest
CDR Coopérative de développement régional de la Montérégie
CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

dépliant 2.indd 1 12-11-29 12:54

Qu'est-ce qu'une CUMA branche main-d'oeuvre ?

C'est une association coopérative dont le but exclusif est de mettre à la disposition des membres un ou plusieurs employé(e)s. Les membres sont collectivement responsables de l'employé(e), mais la CUMA branche main d'oeuvre est, de droit, l'employeur unique.

La mission

- Regrouper des producteurs agricoles pour recruter et utiliser en commun un ou des employés, selon les besoins spécifiques de chacune des entreprises membres.
- Créer des emplois stables et permanents en agriculture.
- Offrir de bonnes conditions de travail et un salaire compétitif
- Contrer la pénurie de main-d'oeuvre en formant des gens capables d'atteindre une autonomie et des compétences dans le domaine agricole.
- Favoriser l'entraide et la coopération entre les entreprises membres en offrant un service de proximité
- Partager les frais salariaux

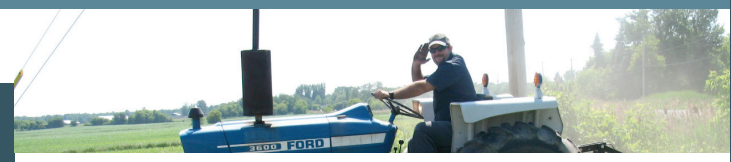

Avantages pour les entreprises

- Améliorer la gestion des entreprises par la diminution des coûts de production, car l'entreprise emploie l'ouvrier selon ses besoins spécifiques.
- Améliorer la qualité de vie et les relations familiales des producteurs.
- Assurance qu'en cas de problème sur l'entreprise (maladie, accident, etc.), le producteur aura la priorité d'avoir l'ouvrier à sa disposition exclusive, le temps de se réorganiser.

Conditions de réussite

- Être résolument prêt à s'associer pour partager la main-d'oeuvre
- Avoir le souci des autres, ainsi qu'une volonté d'agir et de partager ensemble
- Disposer d'une réglementation et d'outils de gestion **suffisamment détaillés :** règlement de régie interne, contrats pour les membres et les employé(e)s, profil du coordonnateur et des employé(e)s.
- Contribuer à l'établissement d'un climat de confiance
- Comptabiliser les besoins de main-d'oeuvre de l'ensemble des adhérents à chaque branche d'activités
- Offrir aux employés de bonnes conditions salariales et de travail
- Planifier et organiser ensemble le calendrier de travail et engagements annuels
- Définir le plus précisément possible le profil de l'emploi afin d'obtenir des employés fiables et stables

Le moteur de la branche main-d'oeuvre

- **Tout en servant les intérêts des membres, le coordonnateur est responsable de l'ensemble des activités de la BMD et s'occupe, notamment de :**
- La gestion quotidienne de la coopérative, en support à la secrétaire-trésorière
- Le soutien et l'encadrement des membres et des employé(e)s
- L'embauche d'employé(e)s et autres fournisseurs de services
- Le recrutement d'entreprises agricoles et la création de nouvelles branches d'activités
- La mise en application des conditions de travail, de la grille salariale et de la grille de partage des employé(e)s

Conclusion

L'enracinement de la BMD est fruit de la solidarité, porteur d'un dynamisme local et générateur d'emplois.

BMD = Liberté pour producteurs + emplois permanents pour ouvrier

Après 18 ans, la formule CUMA fait de plus en plus partie du paysage agricole parce que les producteurs et productrices y croient et l'adoptent.

La branche main-d'oeuvre : Pourquoi pas ?

dépliant 2.indd 2 12-11-29 12:54